

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



Commune de M'TSANGAMOUI

DELIBERATION N°50/MJI/2020 DU 29 AOUT 2020 PORTANT DEMANDE DE DECLASSEMENT DE LA PARCELLE AS 120

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présent : 20

De votant : 22

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 01/09/2020 et que la convocation du conseil avait été faite le *22/08/2020*

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, MDALLAH ANLAMATI, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALI BACARI CHARAFINA, MADI-MARI DAROUECHI, SOILHI ANSUMATI, SOUFFOU ABDALLAH, ALIDINA ASSANI, ADAM TOILIHATI, ABDALLAH MAMALI, HEDJA KOURAICHIA, SOUFFOU ZAIN-YA, BOURA MCOLO VITA, BACOILI OITAHA, SAID MADI ZAINA, BOINA KAISSANI, SIAKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, VITA SOIDIKI, MADI-ISLAME SAFINATI

Absents : MROIVILI AMINA, AHMED SAID, MADI MOITSOUMOU, MBAE LADHATI, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI

Absents et représentés : NOUDJOUR MADI ASSANI, SAINDOU MOHAMADI

Pouvoir a été donné :

Par Monsieur NOUDJOUR MADI ASSANI à Madame HEDJA KOURAICHIA

Par Monsieur SAINDOU MOHAMADI à Monsieur SOUFFOU ABDALLAH

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **Monsieur BOURRA M'COLO Vita** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin de pouvoir permettre l'extension de la commune et de réhabiliter le village de Tanaraki, une demande d'électrification a été faite par la commune de M'tsangamouji. C'est pour la continuité de cette décision qu'un déclassement de la zone aujourd'hui en NS (Naturel Sensible) permettra d'autoriser l'aménagement du village à Tanaraki.

Il est donc demandé au conseil municipal de délibérer pour demander à la communauté de communes du centre Ouest, le déclassement de la parcelle AS 120 de NS en AU.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité:

DECIDE

DEPARTEMENT DE MAYOTTE



Commune de M'TSANGAMOUI

1) De demander à la 3CO le déclassement de la parcelle AS120 de la zone NS en zone AU

2) D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie que le compte rendu de séance sera affiché à la Mairie.

Fait et délibéré, le 29 août 2020

Pour extrait conforme

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Fait et délibéré, le 29 août 2020

Pour extrait conforme

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA

Signé par : Said Maanrifa
IBRAHIMA
Date : 02/09/2020
Qualité : Maire